

**DÉPARTEMENT  
des  
ALPES MARITIMES**

**EXTRAIT du REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DE LA CAISSE DES ÉCOLES  
DE LA COMMUNE DE GATTIERES**

NOMBRE DE MEMBRES			SÉANCE DU : 9 AVRIL 2024
Afférents au Conseil Municipal 6	En exercice 13	Qui ont pris part au vote 10	<b>Le neuf avril deux mille vingt-quatre à dix-sept heures trente</b>

Transmis à la Préfecture de Nice le : 12 AVRIL 2024	Le comité de la Caisse des Écoles régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de <b>Madame MOIREAU Laure, Vice-Présidente de la Caisse des Ecoles.</b>
Affiché en Mairie le : <i>02/05/2024</i>	

**Étaient présents :** Mesdames HEYBERGER-PAUL, DEBONO, MARCHAND, AMAURY, BARRAL, DEMORO, LIVIANI, STEVE, CAVALLO le représentant du PREFET.

**Absents et excusés :** Mesdames GUIT-NICOL, CAPRINI, L'INSPECTRICE ACADEMIQUE.

**Madame MARCHAND est élue secrétaire**

**08-2024 Affectation des résultats du compte administratif 2023 de la caisse des écoles**

Madame MOIREAU expose :

Vu la délibération 06-2024 du 26 mars 2024, adoptant le Compte Administratif 2023, il est rappelé les résultats suivants :

- **Section de fonctionnement :**

- o Total dépenses : 48 876,59 €
- o Total recettes : 76 556,83 €
  - Dont résultat antérieur : 30 223,83 €

**Résultat de la section de fonctionnement : Excédent de 27 680,24 €**

- **Section d'investissement :**

- o Total dépenses : 7 967,99 €
- o Total recettes : 33 805,43 €
  - Dont résultat antérieur : 15 700,48 €

**Résultat de la section d'investissement : Excédent de 25 837,44 €**

Ces résultats sont conformes à ceux du compte de gestion du comptable public du Service de Gestion Comptable de Cagnes-Sur-Mer.

Je vous propose d'affecter les résultats de la façon suivante :

- reprise en section de fonctionnement à l'article 002 – excédent antérieur reporté pour 27 680,24 €
- reprise en section d'investissement à l'article 001 – excédent antérieur reporté pour 25 837,44 €

**Après en avoir délibéré les membres du Comité de la Caisse des Ecoles autorisent à l'unanimité l'affectation des résultats du compte administratif 2023 telle que présentée ci-dessus.**

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme

**MARCHAND Caroline**  
La secrétaire de séance,



**MOIREAU Laure**  
La Vice-Présidente,  
Par délégation du Président.

